

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: (16): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Anhang: Armée fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARMÉE FÉDÉRALE

Division N°

Brigade N°

Bataillon N°

(Batterie, escadron.)

Détachement sanit. N°

Ambulance N°

Hôpital militaire à

Ecole militaire à

Désigner l'espèce d'écoles, de recrues, cours de répétition, etc.

JOURNAL DE MALADES

N°

du 18.....

au 18.....

Dans ce journal doivent être portés tous les hommes qui ont reçu, pour cause de maladie ou de blessure, une dispense de service de plus de 12 heures. A la fin de son service le médecin remet son journal, signé par lui, à son supérieur sanitaire qui le fait parvenir au médecin en chef

L'exactitude du présent journal atteste à

Le 18

Le médecin de

N ^o	Corps	Comp ^e	Grade	Noms et prénoms	Domicile	Canton	Age	N ^o d'hist. de maladie	Maladie Blessure
1	Divis. 6	—	Colonel	Meyer, Charles	Bâle	Bâle- Camp.	46	1	Typhus abd.
2	Bat. 27	3	Fourrier	Benz, Rodolphe	Horgen	Zurich	25	—	Catr. vent.
3	Brig. 12	Esc. 2	Dragon	Frey, Michel	Wittnau	Argovie	22	2	Fract. radit sin.

Traitement	Quand et où tombé malade	Augmentation		Augmentation		Observations
		Mois et jour	Comment	Mois et jour	Comment	
Lotions froides	V. 6. au quartier	V. 6.	de la chambre N° 41	V. 6.	Evac. sur l'hôpit. milit. de Bâle	Jusqu'à présent 1 ^{er} cas de typhus
Diète	V. 7. en marche	V. 7.	du corps	V. 8.	Rentré au corps, guéri	
Attelles	IV. 2 à la caserne	V. 7.	du détachem ^t sanitaire N° 6	—	—	

ARMÉE FÉDÉRALE

Division N°

Détachement sanit. N°

Brigade N°

Ambulance N°

Bataillon N°

Hôpital militaire à

(Batterie, escadron.)

Ecole militaire à

Noter quelle espèce.

RAPPORT DES MALADES

DE 5 JOURS

N°

Personnel médical, observations à son sujet.

Le soir des 5, 10, 15, 20, 25 et dernier du mois (indépendamment du jour d'entrée au service), ce rapport est extrait du journal des malades et adressé au médecin supérieur (médecin de brigade, de division, médecin en chef).

L'exactitude du présent rapport atteste à

Le 18

Le médecin de

MENTIONS concernant :

<p>L'état sanitaire en général.</p>	
<p>L'observation des pres- criptions sanitaires ; logements, alimenta- tion, vêtements, pro- preté, etc. ; proposi- tions sur l'hygiène.</p>	
<p>Inspection et visites.</p>	
<p>Cas exceptionnels importants et autopsies.</p>	
<p>Service, conduite et instruction des infirmiers.</p>	

ARMÉE FÉDÉRALE

Billet d'hôpital pour

Noms et prénoms.	Domicile.	Canton.	Div. N°	Brg. N°	Bat.	Comp.	Grade.

Maladie

<p>Envoyé :</p> <p>de</p> <p>à</p> <p>le 18</p> <p> heure midi.</p> <p> Le médecin de</p>	<p>Entré</p> <p>à</p> <p>le 18 h. midi</p> <p>Sorti :</p> <p>le 18 h. midi</p> <p>(Indiquer comment.)</p> <p> Le médecin</p>
<p>Entré à</p> <p>à</p> <p>le 18 midi</p> <p>Sorti</p> <p>le 18 midi</p> <p>(Indiquer comment.)</p> <p> Le médecin</p>	<p>Entré à</p> <p>à</p> <p>le 18 midi</p> <p>Sorti</p> <p>le 18 midi</p> <p>(Indiquer comment.)</p> <p> Le médecin</p>

INVENTAIRE

des effets d'habillement, d'armement et d'équipement.

Reconnu exact : à le 18 Le commandant de la compagnie :		Reconnu exact : à le 18 Le commissaire :	
Reconnu exact : à le 18 Le commissaire :		Reconnu exact : à le 18 Le commissaire :	